

insuffisance professionnelle

Par soso69, le 28/05/2013 à 18:15

bonjour

je voulais savoir si on pouvais se faire licencié pour insuffisance professionnelle ???

Par P.M., le 28/05/2013 à 18:33

Bonjour,

C'est possible mais l'employeur devra invoquer des éléments objectifs et vérifiables en apportant notamment la preuve qu'il vous a permis d'acquérir le formation pour l'emploi occupé et vous a fourni les moyens nécessaires...

Ce n'est pratiquement jamais un fait fautif sauf de pouvoir retenir une mauvaise volonté...

Par soso69, le 29/05/2013 à 22:46

merci de m'avoir répondu